

Fédération des Sociétés de Chant du Valais

Verband Walliser Gesangvereine

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale des délégués du 26 mars 2022, Salle paroissiale à Brigue

1. Contrôle des présences

Présents :

70 chœurs d'adultes, 2 chœurs d'enfants et de jeunes. Soit : 72 chœurs, représentant un total de 125 délégués et 24 membres du comité, membres d'honneur, invités et médias.

Excusés :

M. Mathias Reynard, Conseiller d'Etat, M. Mathias Bellwald, Président de Brig-Glis, MM. Thierry Debons, Directeur du Conservatoire, Jean-Maurice Tornay, Président de la Loterie Romande Valais, Amadée Schnyder, Président AMO, Christian Bohnet, Président ACMV, Nicolas Huser, Président ATFVR, Jean-Pierre Salamin, Président d'honneur FSCV, Mme Elisabeth Gillioz, MM. Edouard Delalay, Pierre-Louis Nanchen, Marc-Antoine Robyr, Philippe Varone, Adrian Zenhäusern, membres d'honneur de la FSCV, Isabelle Knubel, Jean-Paul Varone, Elodie Constantin, Emmanuel Pittet, membres du comité de la FSCV, Michel Roulin, Directeur des Editions LaBatiaz et Musica Vallensis .

2. Ouverture de l'Assemblée générale à 9h00

2.1. Souhais de bienvenue

Le Président, Laurent Bovier se réjouit de cette Assemblée Générale en présentiel et souhaite la plus cordiale bienvenue aux chanteuses, chanteurs, amis et délégués.

Ses salutations et remerciements vont en particulier à la Municipalité de Brig-Glis pour son accueil et l'apéritif qui suivra. Il salue et remercie également les représentants du Kirchenchor de Brig pour tout le soutien logistique du jour et en particulier, Mme Isabelle Knubel, Présidente de l'OCV qui a coordonné le tout.

A l'accueil, sont offertes aux délégués, des partitions de chants de Noël en allemand, reçues de l'AGACH dont nous sommes membres. Le comité d'organisation de la Fête cantonale 2023 dépose un petit présent de bienvenue sur la chaise de chaque participant.

Cette rencontre nous permet de faire le point sur la vie de la Fédération et de ses projets. L'ensemble des activités présentée est le fruit du travail de toute une équipe de personnes responsables et dynamiques.

Le Président adresse un salut particulier à M. Claude-André Mani, Président de l'Union Suisse des Chorales, à la délégation du Comité d'organisation de la Fête Cantonale 2023 de Martigny, aux membres d'honneur de la FSCV qui nous témoignent leur attachement à notre cause, aux délégués de la presse et des media, à Mme Myriam Fachin qui assure la traduction simultanée.

2.2. Chant d'ouverture : « Weischus Dü ? », direction Marie Favre

2.3. Nomination des scrutateurs : Mme Cathy Zufferey et M. Martial Fellay

2.4. Approbation de l'ordre du jour

Aucune proposition écrite n'a été déposée dans les délais, aucune remarque ou question n'est émise par les délégués, l'ordre du jour est approuvé.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2021 à distance

Le procès-verbal a été mis en ligne, aucune remarque n'est formulée. Il est accepté par l'assemblée avec remerciements à notre secrétaire, Mme Nadine Meyer.

Depuis notre dernière assemblée en présentiel, de nombreux amis chanteuses et chanteurs nous ont quitté. En pensée avec tous les défunts de nos chœurs, en particulier avec nos membres d'honneur MM. Yvan Studer et Oskar Lagger, nous leur rendons hommage.

Chant : « Signore delle Cime », direction Elodie Fournier-Zermatten.

4. Admissions - démissions

4.1. Admission : Ensemble Vocal Coboli Cantores

4.2. Démission : La Chorale Sédunoise Sion

4.3. Cessation d'activité : Cécilia de Finhaut et Kirchenchor de Baltschieder.

5. Rapport 2021 du Comité cantonal

5.1. Message du Président Laurent Bovier

Chers amis,

Nous avons tous traversé une période de 2 années qui nous a forcément chamboulés, qui a secoué tout un nombre de certitudes que l'on pensait solides. Etant par nature optimiste, j'espère que cette période sera propice pour un retour à la paix, la sérénité et la joie de vivre auxquelles nous aspirons tous.

Pour nos chorales, il est temps de se tourner vers l'avenir en redonnant du sens à l'identité même de chaque chœur, en prenant beaucoup de plaisir en chantant.

Pour la Fédération, l'exercice a été particulièrement éprouvant et compliqué. Nous avons pour vocation première d'encadrer et d'être une force de proposition pour nos sociétés membres et nous nous sommes retrouvés en première ligne pour faire appliquer des règles d'autorité non choisies. Nous vous avons accompagnés de notre mieux en accomplissant un travail accru à tous niveaux qui laissera des traces.

A ce stade en effet, l'engagement des bénévoles dans le monde associatif en général et dans les comités à tous niveaux me laisse tout de même assez craintif. Et même les salariés de nos sociétés que sont les directeurs s'orientent parfois vers des horizons de revenus plus stables ou ont décidé de changer de priorité. Je le comprends, mais ce n'est pas sans conséquences et il suffit de voir le nombre d'annonces de nos chorales à la recherche de chefs de chœurs pour se rendre compte du phénomène. Dès lors, trouver un nouveau membre du comité pour un chœur devient un sacré challenge également. Nos Groupements régionaux et notre Fédération cantonale se retrouvent aussi dans la même situation.

Malgré tout, vous verrez dans les prochaines interventions que beaucoup d'activités ont déjà repris et même que certaines ne se sont jamais vraiment arrêtées. Grâce à chacun de vous, le printemps va être très chantant avec un grand nombre de concerts en perspective et nous souhaitons plein succès à chaque société. J'assiste depuis quelques semaines à un maximum de concerts et je peux vous dire qu'on ne chante certes pas mieux qu'il y a 2 ans, nous restons des chœurs amateurs, mais surtout on ne chante pas moins bien non plus et c'est une très bonne nouvelle.

D'ailleurs, un autre phénomène que j'observe et qui m'interpelle, c'est le nombre de concerts anniversaires souvent des jubilés entre 50 et 80 ans et cela me renvoie vers l'histoire de nos chorales. En effet, souvent au début des années 70, juste après Vatican II, nombre de chœurs sont devenus mixtes. C'était aussi l'émergence d'un certain nombre d'ensembles vocaux très connus aujourd'hui. Il y a eu une mouvance importante à ce moment-là avec aussi toute une série de personnalités qui ont mis en place dans la Fédération une culture de la musique, de la formation musicale. Je pense volontiers à des Oskar Lagger, le Chanoine Pasquier, Jean Daetwyler, Léon Jordan, et toute une série, soit de leurs contemporains ou de leurs proches successeurs tels Kämpfen, Héritier, Carlen, Gillioz et bien d'autres qui ont fait vivre une émulation forte du chant dans notre canton. Pour les premiers nommés, j'ai juste eu l'occasion de les connaître et ils ont rejoint le Seigneur ces quelques dernières années à peine. Les suivants continuent de nous enchanter de leurs productions, mais laissent entrevoir un phénomène générationnel.

Or l'expérience que j'ai du monde choral montre que les ensembles qui se portent le mieux sont ceux qui parviennent à mélanger les générations. Il existe bien évidemment beaucoup de très bons chefs jeunes et bien formés et en tant que Fédération nous avons défendu ces valeurs et poursuivi ce travail de formation et culture musicale : J'avoue par contre ne pas avoir encore répondu à la question : quelle émulation nous faut-il aujourd'hui et qui seront les personnalités pour les incarner au mieux ?

A cet effet, une Fête cantonale peut être justement le terrain de jeu idéal pour redonner une dynamique à notre Fédération et à chacun de nos chœurs qui y participent. Je vous encourage donc tous, durant les 2 prochaines semaines qui nous mènent au dernier délai d'inscription définitive à la fête, de reprendre vos formulaires et répondre favorablement à notre invitation qui doit aussi contribuer à donner une image encourageante du monde choral dans notre canton. Je tiens ici à dire que les délais qui ont été rallongés au maximum ne peuvent plus être prolongés, ne vous attendez pas à ce que nous vous appelions pour éviter le problème du hors délai ! Ces derniers ne sont pas choisis au hasard. Cet été, je vais devoir faire les demandes de financement à la Loterie romande et à l'Etat du Valais pour toute la partie musicale de la fête. Il faut donc savoir quels ateliers auront lieu et les jurys nécessaires à engager pour finaliser les contrats et réserver les musiciens.

Dans cet esprit permettez-moi pour une fois une suite d'intervention qui sort du politiquement correct même si elle ne vise personne en particulier. Depuis ce jour, je vous annonce que j'en ai marre et je n'accepte plus des commentaires de chœurs qui diront : mais on ne sait pas si on sera prêt pour la fête. Cette phrase ne veut rien dire. La fête vous fait des propositions et c'est vous qui décidez à quoi vous prenez part, vous êtes donc forcément tous prêts ! Vous pourriez chanter demain des pièces de votre répertoire !

J'en ai marre et je n'accepte plus les commentaires de chœurs qui diront : on n'arrive pas à faire un atelier, on manque d'équilibre dans les voix. C'est ne rien comprendre aux ateliers qui justement avec l'effet de masse des chœurs inscrits permet à tous les chœurs de pouvoir faire des pièces qui soit seraient difficiles à assumer tout seul, soit avec une orchestration qui coûterait trop cher en le faisant seul. Les ateliers sont une superbe opportunité. C'est l'occasion de travailler avec des chefs reconnus qui apportent autre chose aussi. Alors c'est vrai que dans la saison musicale c'est un travail d'apprentissage des pièces en plus, mais c'est une vraie dynamique pour motiver par exemple un ténor que vous prospecter à vous rejoindre juste pour travailler l'atelier et qui à la fin de la saison décide de rester avec vous. Utilisez l'atelier comme méthode de recrutement !

J'en ai marre et je n'accepte plus les commentaires de chœurs qui diront : on n'est pas capable de faire un jury. Ceux qui disent cela ne comprennent alors vraiment rien à ce qu'est l'exercice du jury. Evidemment on prépare un jury pour faire le mieux possible, mais c'est vous qui choisissez les pièces nom de bleu ! Si vous manquez d'assurance prenez au moins une pièce pas trop difficile où vous êtes à l'aise, personne ne vous demande l'impossible. Les remarques les plus négatives des jurys de ces 12 dernières années sont presque toujours liées à un choix de pièces un peu trop élevées. Et si vous faites ce choix quand même qui est courageux, acceptez que la pièce ne soit pas parfaite, ce n'est pas la fin du monde et on reste des amateurs ! Pour ma part, je trouve très important et très bénéfique pour un chœur de faire l'exercice du jury.

Je dirai même que dans la prochaine édition, je vous encourage à participer au concours dont le classement est loin d'être l'objectif premier, mais celui d'un retour plus précis à travers une attribution de points qui présente beaucoup d'avantage par rapport à un discours général du jury que vous entendez souvent depuis des années. Une seule pièce par catégorie sera composée pour la fête et imposée à tous les chœurs qui y participent. C'est un challenge de plus.

Ainsi, je vous demande vraiment de vous inscrire à la prochaine fête cantonale et je remercie ceux qui l'ont déjà fait et qui feront peut-être encore évoluer leur inscription provisoire. Faites particulièrement cet effort ces 2 prochaines semaines et inscrivez-vous directement à toutes les propositions qui sont faites, et une fois que Pâques sera passée et que tous les chœurs seront bien inscrits je boirai un bon verre à la santé de nos chorales et pour la naissance de mon 2^{ème} enfant dans ma famille.

Chers amis chanteurs, l'histoire nous montre que les périodes de crises sont toujours surmontables et qu'on peut même en faire émerger de belles opportunités, de nouveaux développements. Travaillons donc tous ensemble pour défendre les belles valeurs de nos sociétés respectives et de notre Fédération, soyons courageux, ambitieux et sereins. Et je terminerai par cette phrase que j'aime beaucoup et que j'essaie toujours d'appliquer : Souris à la vie et la vie te souriras !

Reconnaissants de son énorme engagement, touchés par son message empreint de joie et de confiance, les délégués font une belle ovation à notre Cher Président.

5.2. Commission Communication – Stéphane Fournier

Stéphane Fournier, président, présente le planning d'inscription à la Fête cantonale 2023 et résume **les 4 délais importants à respecter impérativement** : retournez sur le site de la Fédération, dans l'inscription, au moyen de votre code et mot de passe, pour les étapes suivantes :

- **Pré-inscription jusqu'au 17 avril 2022** :
Inscrivez, je participe à la fête oui ou non. Si je dis oui aux ateliers, j'en choisis 3 disponibles.
- **Inscription définitive du 20 avril au 20 mai 2022** :
Confirmez votre inscription au jury, ou le concours et/ou l'aubade. Payez la facture des ateliers reçue par courrier.
- **Compléments du 20 octobre au 20 novembre 2022** :
Indiquez les pièces pour le jury ou le concours, les incompatibilités avec d'autres chœurs ; confirmez les repas et les moyens de transport.
- **Derniers envois du 20 janvier au 20 février 2023** :
Envoyez les partitions du jury en 3 exemplaires. Payez la facture des cartes de fête, des repas et de la tombola reçue par courrier.

Il est donc très important de garder précieusement vos codes d'accès et mots de passe, à défaut, il faut impérativement adresser un mail à l'adresse : web@chanter.ch

- **Dates à retenir** :
Prochaine Assemblée Générale, le 25 mars 2023 à Martigny
31^e Fête cantonale, les 5-6-7 mai 2023 à Martigny
- **Site Internet et concept graphique**
Notre base de données doit être revue pour une gestion beaucoup plus simple. Pour y parvenir, nous devons prévoir la création d'un nouveau site internet, avec une base de données commune pour la FSCV et les Groupements, compatible avec la base Suisa, dans le but d'obtenir une synergie commune, d'automatiser pour un gain de temps et d'améliorer la protection des données. Pour ce projet, nous avons demandé et examiné plusieurs offres. Cet investissement de près de 15'000.- francs se fera pour la Fédération mais aussi pour les Groupements et pour les chorales qui l'utiliserons pour la gestion des effectifs.
- **Déclarations Suisa** : pour le respect des auteurs et paroliers, Stéphane rappelle cette obligation de déclarer les pièces chantées pour la fin de l'année au moyen du login reçu. Elodie Constantin assure le lien avec le responsable de la gestion numérique des membres auprès de Suisa et de l'USC. Le président la remercie de son excellent travail.

5.3. Commission de Musique

Jean-David Waeber, co-président, remercie tous les membres de la commission pour leur engagement important et leur disponibilité pour partager des idées et mettre en place des formations :

- **Marie Favre**, Co-présidente
- **Jean-David Waeber**, Co-président
- **Laurence Lattion**, Formations
- **Elodie Fournier-Zermatten**, Frapp'Festival
- **Emmanuel Pittet**, Musica Vallensis
- **Christopher Mair**, OCV
- **Alain Carron**, nouveau membre

Marie Favre, co-présidente, présente les activités musicales 2021 :

- **Chœur en Herbe**
La CoMu n'a plus de représentant au sein de ce groupe mais la coordination se passe relativement bien. Le camp d'été dirigé par Philippe Savoy, est le seul projet musical qui a pu avoir lieu presque normalement. Il a permis de donner un concert final en août 2021 et l'aventure de ces jeunes est toujours aussi merveilleuse.
- **Fête Cantonale 2023**
Les informations et le matériel sonore sont encore disponibles sur le formulaire d'inscription en ligne.

Inscriptions :

70 chœurs sont déjà inscrits mais très peu de chœurs du Haut-Valais. Il est important de participer pour représenter la diversité du territoire. Nous comptons sur les 2 prochaines semaines pour que les choses changent et que tout le monde s'inscrive.

Ateliers :

Pour l'instant, 2 ateliers sont complets (Disney et Barock'n roll) ; si certains chœurs peuvent se reporter sur leur 2^e choix, nous pourrions rapidement avoir 6-7 ateliers (Missa Criollia, Messie de Haendel, Jubilate de Forrest, John Rutter, Chœurs d'hommes). Les ateliers proposés sont intéressants, nous lancerons peut-être des ateliers avec moins de chanteurs ; le concert est sonorisé, on pourrait le garantir.

L'atelier messe ne connaissait plus d'inscription spontanée lors des dernières fêtes, nous l'avons supprimé. Une belle cérémonie œcuménique sera organisée, tous les chanteurs présents recevront les refrains, nous aurons ainsi un grand peuple chrétien qui chante.

Jury :

Les salles sont réservées, les membres du jury également, il faut désormais que les chœurs s'inscrivent ! Comme nouveauté, nous voulons aussi un jury francophone avec un jury germanophone et donc 2 chœurs romands avec 2 chœurs du Haut-Valais pour favoriser une vraie rencontre et découvrir les uns les autres ce qui se fait.

Pour le jury et pour le concours, les chœurs disposent de 10 à 12 minutes de musique, soit facilement 3 voire 4 pièces en tout, une de plus que d'habitude. Un piano est à disposition, les autres instruments seront apportés par les chœurs qui le souhaitent.

Concours :

C'est la grande nouveauté de la prochaine fête. Nous avons supprimé les mentions du jury qui avaient progressivement perdu tout leur sens et faisaient parfois émerger des polémiques stériles. Nous proposons désormais un vrai concours valaisan.

Les 3 premiers seront honorés, nous voulons éviter tout potentiel sentiment d'humiliation et ne ferons pas d'autres classements. Chaque chœur recevra la feuille des points attribués par chaque jury, ce qui lui permettra précisément de savoir ce qui peut encore être amélioré.

La pièce imposée, composée pour l'occasion par Ivo Antonini, membre du jury, sur un texte en latin pour ne favoriser aucune partie linguistique du canton, pourra être chantée en version mixte, dames ou hommes.

Ce concours est voulu pour dynamiser le week-end de la fête, en particulier le programme du dimanche après-midi avec le concours, la célébration œcuménique et la partie officielle en clôture.

Fête des enfants :

Elle est gérée par une équipe hors commission musicale mais nous avons la vision d'ensemble et tout se présente bien pour l'instant.

Laurent Bovier relève le soutien généreux de l'USC par son président M. Claude- André Mani**Un Air de Montagne :**

Le camp pour adultes n'a pu être organisé pour l'été 2022, en raison de la pandémie, des difficultés à prévoir des logements en cabane. Nous communiquerons dès l'automne pour 2023.

Comme vous pouvez le constater, la Fédération n'a pas chômé durant cette année 2021.

Marie tient ici à exprimer toute sa gratitude à tous les membres du comité cantonal et des commissions, à tous les autres membres qui ont participé aux différents travaux des commissions. C'est grâce à toute cette belle équipe qu'ensemble, avec vous tous, la Fédération poursuit les objectifs fixés.

Laurent Bovier rappelle l'inscription au camp d'été des jeunes jusqu'au 15 mai : **Chœur en Herbe 2022**, A cœur battant, direction Charles Barbier, percussions Romain Kuonen.

Association Valaisanne des Chefs de Chœurs / Jean-David Waeber, Président

Rapport d'activités de la saison musicale 2021-2022, ouvertes à toute personne intéressée :

30.10.2021 "Aux frontières des musiques classiques contemporaines et populaires", Valentin Villard

22.01.2022 "L'art de mettre vos choristes et élèves en mouvement !"

Stéphane Cosandey, percussion corporelle en collaboration avec la HEP-VS

19.02.2022 "Redécouvrons le répertoire choral romand !" avec Grégoire May

OCV - Oberwalliser Chor&Cäcilienverband – Formation 2022-2023 / Christopher Mair

- Rencontre des chefs de chœur, le 18 août 2022
- Rencontre des organistes, le 16 septembre 2022
- Travail vocal avec Judith Furrer-Bregy à Gampel les mardis 6-13-20 septembre 2022 et à Susten/Leuk les jeudis 8-15-22 septembre 2022.
- Visite de l'orgue Kuhn à la Tonhalle de Zürich
- OCV - Conférence le samedi 24 septembre 2022 : travail bénévole, associations, comités directeurs
- Restructuration avec HERZKA : collaboration avec les chœurs OCV, structures et communication
- Journée d'atelier avec Samuel Emery et Dorothee Steiner, le 12 novembre 2022
- Chanson populaire et yodel, un atelier pour femmes avec Regula Ritler, les 7-14-21 novembre 2022
- Week-end des chefs de chœur avec Adrian Zenhäusern, les 3 et 4 février 2023
- Pop - Sonner et chanter avec Michaela Gurten, les jeudis 2-9-16 février 2023
- CANTARS : Fête des sons d'église, concerts le samedi 1er octobre à Brigue

FSCV - Formations 2021-2022 / Laurence Lattion-Avanthay

Les propositions de formation ont été accueillies avec un grand élan par les choristes.

- **Travail vocal pour chœurs** par un professionnel du chant :
Liste des formateurs, prix et modalités sur le site internet. Pour les saisons 2021-2022-2023, la FSCV offre les 300 premiers francs et subventionne le 50% de la facture finale dès 600 frs et sans plafond.
- **Coaching vocal en petits groupes** :
Liste des professeurs sur www.chanter.ch
Inscriptions individuelles pour les chanteurs de la FSCV, 5 cours de 45', groupes de 5 à 8 personnes (6 formateurs, 103 participants, 18 chœurs représentés).
- **Concert des quatuors** :
Le 13 février 2022 en l'église de Riddes avec la participation de 22 chanteurs en 5 groupes mixtes dames-hommes, temps de présentation de 10'. Prochain concert des quatuors en 2024.
- **Initiation à la direction chorale** :
4 soirées sont prévues en 2022-2023.
- **Direction chorale, certificat CH1** :
Nouveauté : il est désormais possible de débiter la formation en septembre de chaque année.
- **Certificat supérieur de direction chorale Vaud-Valais-Fribourg CH2** :
8 modules de 15 heures sur 4 ans à Lausanne.
- **Liturgie – Centre Romand de Pastorale Liturgique** :
Semaine Romande de Musique Liturgique du 11 au 17 juillet 2022 à St-Maurice.

6. Comptes de l'exercice 2021

Aurélie Génolet, trésorière, présente les comptes de l'exercice 2021

Pertes et Profits

Recettes : cotisations, subventions de Loterie Romande et Etat du Valais	CHF	46'806.25
Dépenses : formation, musique, jeunesse, relève, frais administration, provision	CHF	59'670.50
Perte de l'exercice	CHF	12'864.25

Bilan total au 31.12.2021

Fonds étrangers	CHF	12'740.00
Provisions : fête cantonale, relève, concours de composition, frapp'festival	CHF	113'000.00
Fonds propres	CHF	249'311.99
Capital CVJ + Camp	CHF	22'172.27

7. Rapport des vérificateurs de comptes et Adoption des comptes 2021

La Fiduciaire Bender à Martigny, organe de révision, a transmis son rapport.

Après vérification des comptes, elle constate que l'exercice 2021 boucle par une perte de CHF 12'864.25 et le bilan fait ressortir une fortune de CHF 249'311.99. Sur la base de ces éléments, elle propose d'approuver les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les comptes sont approuvés par acclamation avec remerciements à Aurélie Genolet, trésorière.

8. Budget 2022

Recettes (cotisations et subventions) et divers	CHF	50'000.00
Charges (formation, musique, jeunesse, relève, administration, provision)	CHF	72'320.00
Excédent de dépenses	CHF	22'320.00

Laurent relève qu'en raison de nos réserves, la Loterie Romande diminue sa subvention annuelle.

Les coûts liés à la création du site internet et d'une base de données augmentent le compte de charges.

Cotisation 2022

Le comité propose de poursuivre encore une année avec le même tarif, soit : **CHF 3.- par choriste**, pour les années 2020-2021 et 2022, au lieu de 4.50. On reviendra à cette norme en 2023.

Le budget 2022 et le montant de la cotisation annuelle sont approuvés par acclamation.

9. Fête cantonale 2023 – Union Suisse des Chorales

Le travail est vraiment efficace et bien avancé à ce stade de l'organisation. Il ne manque que les inscriptions définitives pour poursuivre et vous accueillir dans de bonnes conditions.

Une délégation du comité d'organisation de la Fête cantonale, les 5-6-7 mai 2023 à Martigny, participe à l'assemblée. Par un magnifique diaporama, Valérie Claivaz, responsable sponsoring et communication présente la 31^e Fête, secondée par Peggy Bossicard pour les commentaires en allemand :

Martigny ville d'accueil, ville d'étape, et les 45 choristes du Chœur de dames La Romaine, dirigé par Solange Besson, présidé par Nicole Carron, se réjouissent de vous accueillir une nouvelle fois. En effet, ces dames ont organisé la Fête cantonale 1994, plusieurs Festivals du Bas-Valais et une Fête fédérale.

Dès l'automne 2022, des animations sont prévues sur les podiums des marchés locaux et à la Foire du Valais. Plus de 7'500 choristes adultes et enfants de 160 chorales du canton pourront découvrir et enchanter les lieux emblématiques de Martigny, ses places et jardins pour les aubades, ses églises et sa salle de théâtre pour les concerts et concours. Une célébration œcuménique rassemblera tout le monde le dimanche au CERM.

Monsieur Claude-André Mani, président de l'USC, nous honore de sa présence et de ses mots chaleureux : Enfin des visages ! quel plaisir et quel honneur ! Je vous apporte les salutations de l'USC, ses remerciements et sa sympathie aux chorales touchées par la pandémie. Le monde choral se rétablit, le besoin de chanter est toujours vivant !

Dans la gestion de cette situation de pandémie, notre relation avec l'Office fédéral de la culture a permis le versement de 400 indemnités au monde choral suisse en difficulté. Notre situation financière est bonne. La cotisation à l'USC a été fixée à 3.- pour 2021, celle de 2022 à 6.-.

La déclaration Suisa est obligatoire. La cotisation 2021 a été fixée à 2.-, celle de 2022 à 3.-.

Sur le site de l'USC, vous trouvez une police d'assurance collective pour les chefs, offerte aux chœurs.

Le Festival Suisse de Chant aura lieu du 21 au 28 mai 2022 à Gossau. 321 chœurs sont déjà inscrits. Ce rassemblement aura des activités communes avec le SKJF (Festival suisse des chœurs d'enfants et de jeunes) du 26 au 29 mai à Winterthur sous la forme d'un train chantant intergénérationnel qui facilitera les échanges et concerts.

Elisabeth Gillioz et Patrick Secchiari, experts en chef USC, ont rédigé un fascicule pour le passage devant jury : expertises, critères d'évaluation, logistique, etc. Les informations se trouvent sur le site du festival.

Le Président de l'USC félicite la Fédération valaisanne pour son dynamisme et son rayonnement. Il souhaite plein succès aux organisatrices de la Fête cantonale. Il adresse un immense merci à tous les chœurs, à leurs comités et commissions de musique de donner leur temps et leur énergie pour un art choral vivant sur la scène suisse.

Laurent Bovier le remercie, nos relations USC-FSCV sont animées et heureuses, Merci Claude-André !

Il relève que ces nouvelles directives pour les passages devant jury ont déjà été pensées pour la fête cantonale 2023. Il rappelle l'offre intéressante pour l'assurance obligatoire LAA en tant qu'employeur. Vous économisez 100.- francs par an en vous inscrivant à celle proposée par l'USC si vous êtes membres.

Lors de notre formation vocale dans les villes du canton dès septembre 2021, nous avons adressé une demande de participation de l'USC. Notre projet réactif et novateur a contribué à une décision favorable pour la moitié des coûts. Cette aide se concrétisera prochainement, nous les remercions de leur soutien.

10. Election de l'organe de révision

Il est désormais nécessaire de recourir à des réviseurs agréés, notamment pour la Loterie romande. Chaque année, nous devons formellement nommer le réviseur. Par cohérence, nous proposons de conserver, au moins d'une fête cantonale à l'autre, la même entité. Notre choix se porte si possible sur un fiduciaire en lien avec le monde choral, ce qui est largement le cas de notre réviseur actuel. Nous proposons de reconduire la Fiduciaire Bender de Martigny.

L'assemblée approuve cette décision par acclamation.

11. Renouvellement du Comité cantonal / Laurent Bovier

Nous ne sommes pas en année d'élections statutaires, mais plusieurs éléments importants doivent être abordés aujourd'hui :

Un départ au sein du comité, **Jean-Paul Varone, président du Groupement des Chanteurs du Valais Central**. Il a œuvré durant de nombreuses années dans ces deux fonctions, s'est toujours battu pour pérenniser les activités dans la sérénité. Tout n'a pas été simple à gérer mais il l'a fait de bon cœur, fidèle à ses valeurs. La proposition de le nommer **membre d'honneur de la Fédération** est approuvée par applaudissements.

Il a trouvé un successeur en la personne de **Patrick Gottier** qui a déjà rejoint nos rangs. Nous lui souhaitons plein succès et beaucoup de plaisir dans ses activités.

Ces deux dernières années, nos vies à tous ont été chahutées, l'engagement bénévole est une notion qui risque d'en souffrir de plus en plus. Nous sommes convaincus de devoir, à l'avenir, accueillir les personnes qui se présentent avec des compétences, exploiter leur savoir-faire plutôt que de les astreindre à des cahiers des charges trop stricts. Toute l'équipe y gagnera.

Lors des dernières séances de comité et de CoMu, j'ai recueilli les intentions de chacun de nos membres sur leurs engagements futurs. Il en ressort que nous devons agir dès aujourd'hui pour garantir la sérénité et la pérennité du fonctionnement de la Fédération.

Nadine Meyer, notre secrétaire a connu des changements professionnels importants et il est nécessaire pour elle de s'y consacrer sans avoir de surcharge dans des engagements bénévoles. Sa volonté est de garder l'activité liée à la vétéranse (diplômes et médailles) et de remettre les tâches du secrétariat.

Dans cet esprit et le besoin d'une solution rapide, nous avons réactivé notre membre d'honneur Béatrice Albasini qui a repris les activités du secrétariat dès septembre, je la remercie infiniment. Nous pourrions compter sur ses services jusqu'à la fête cantonale, mais dès aujourd'hui nous sommes à la recherche d'une personne pour reprendre ce secrétariat (PV, transmission d'infos, correspondances, convocations).

Stéphane Fournier gère tout l'aspect communication, site internet, base de données, formulaires d'inscription, tout ce qui touche à l'informatique. En assemblée générale de mars 2023, il remettra sa démission. Nous pourrions compter sur son engagement jusqu'à la fête cantonale. Nous devons rechercher une ou plusieurs personnes pour reprendre ce gros dicastère qui gagnerait à être partagé.

A la CoMu, **Christophe Mair** a démissionné en automne 2021, il reste engagé auprès de l'OCV. Nous n'avons désormais plus de représentant du Haut-Valais dans la commission musicale alors que nous en avons toujours deux, c'est dommage. Le risque est de passer à côté d'actions qui feraient sens pour tout le monde. Actuellement, je suis le plus au courant des activités dans l'entier du canton et j'y veille.

Emmanuel Pittet connaît des changements professionnels importants. Il prend la direction du Centre liturgique romand. On le félicite et on attend de connaître ses disponibilités pour la suite.

Laurence Lattion-Avanthay effectue un très bon travail au sein de la CoMu depuis plusieurs années. Elle poursuit son engagement jusqu'à la fin de la période statutaire mais ne renouvellera pas son mandat.

Nous sommes donc à la recherche de chef-fes de chœurs intéressés à rejoindre la CoMu.

En mars 2024, je mettrai fin à ma présidence de la Fédération qui court depuis 2010. Ma situation personnelle ne cesse d'évoluer, je me suis marié, j'ai accueilli un premier enfant, puis un nouvel enfant dans quelques semaines. Ma situation professionnelle est également très heureuse mais prenante. Dès aujourd'hui, si je garde une vue d'ensemble et m'engage sur tous les fronts pour la Fédération, ma priorité sera l'organisation de la Fête cantonale et la recherche d'une personne pour la présidence d'ici à 2 ans.

Aucun membre du comité n'a émis le souhait de reprendre la présidence. Les présidents de Groupements sont déjà très investis dans leur travail et les Groupements sont également à la recherche de personnes.

Il nous reste un peu de temps et nous avons différents possibles d'application. Dans le cadre de mes relations étroites avec les autres cantons romands, nous constatons que nous sommes tous confrontés aux mêmes réflexions, aux mêmes problématiques et enjeux pour la suite, tant pour la nécessité de meilleurs soutiens informatiques que sur le plan de la répartition du travail.

Différentes expériences ont été engagées, par exemple à Fribourg, Philippe Savoy devait quitter rapidement la présidence, il a très vite choisi l'engagement d'un administrateur avec l'aide du fonds de la Confédération et du canton de Fribourg pour la transformation de sociétés culturelles, fonds qui existe aussi en Valais. Ils ont mis au concours et engagé une personne à 40% durant un an, puis à 20% dès l'année prochaine, à charge de la Fédération. Ceci permet d'alléger la charge de travail du comité qui agit surtout sur les décisions stratégiques et peut déléguer la mise en place opérationnelle et la recherche de sponsoring à cette personne. Sur la base d'un salaire annuel de CHF 85'000.-, ça représente un montant de CHF 17'000.- pour la Fédération.

En fonction de l'évolution de ces prochains mois, soit nous pouvons mettre en place progressivement une équipe qui décidera comment elle souhaite fonctionner, soit nous mettrons en place ce même modèle qui permettra un engagement beaucoup moins contraignant qu'actuellement.

Merci pour votre confiance !

12. Divers

- Joséphine Waeber annonce le concert des chœurs d'enfants et de jeunes, le 14 mai 2022 à l'Abbatiale de Payerne, organisé par l'ASCEJ, Association de Soutien aux Choeurs d'Enfants et de Jeunes.
- Plusieurs chœurs annoncent leur concert annuel, d'autres recherchent un-e chef-fe.
- Stéphane Fournier tient à relever la chance d'avoir une personne solide à la tête de notre Fédération en cette période difficile. Laurent a énormément apporté, qu'il en soit remercié ! Notre président est longuement applaudi.

13. Remerciements et Conclusions

En notre nom à tous, le président Laurent Bovier remercie la Municipalité de Brig pour l'apéritif qui suivra, Mme Myriam Fachin pour la lourde tâche de traduction, les membres du Kirchenchor pour l'organisation.

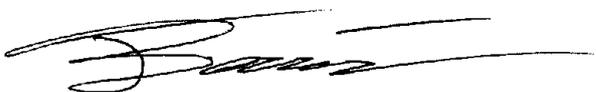
Ses remerciements et sa reconnaissance vont à tous les membres de comités et des commissions, aux Groupements régionaux et à leur Commission de musique.

C'est grâce à leur formidable engagement que la Fédération peut offrir autant de projets intéressants, qu'elle peut soutenir l'ensemble de ses membres et collaborer avec les multiples instances : Association Valaisanne des Musiques, Conservatoire cantonal de musique, Association romande de chant et leur Commission de musique, l'Union Suisse des Chorales, l'ASCEJ et l'AGACH.

Un grand merci à chacune et à chacun pour sa participation, sa discipline et sa patience. Chantez et soyez heureux ! Merci de votre attention.

L'assemblée se termine à 11h50. Nous avons le plaisir d'entendre la production du Kirchenchor de Brig avant de partager ce moment convivial de l'apéritif sur le parvis.

Le Président :



Laurent Bovier

La Secrétaire :



Béatrice Albasini